CHRONIQUE RÉGIONALE

TOURCOING

SUSPENSION PROVISOIRE DE L'INSCRIPTION des COMMANDES DE CHARBON

La mairie de Roubaix communique : la commission administrative du secteur charbonnier a le regret d'informer les consommateurs que, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, et en conséquence de lourdes obligations qui lui sont imposées, le Consortium charbonnier de Roubaix-Tourcoing est contraint de suspendre, à dater du 20 avril et pour un temps indéterminé, les inscriptions des commandes de charbon. Néanmoins et pour ne pas paralyser certains services et industries prioritaires, les titulaires de cartes de « petite industrie » des 1re, 2me et 3me catégories pourront faire enregistrer leur mensualité d'avril dans les bureaux habituels, suivant l'ordre précédemment établi. Dès que cela sera possible, le public sera avisé de la date à laquelle les inscriptions pourront reprendre normalement.

A RADIO-LILLE

Programme de l'émission régionale du samedi 22, de 17 h. à 18 h. 45 :

Récital Schubert par Mmes Alice Raveau et Jeanne Thiéffry. — Concert par l'orchestre casino sous la direction de M. Paul Theisen, avec le concours de M. Huberty.

ENROLEMENTS DANS LA LÉGION ITALIENNE

Bruxelles, 19 avril. — Les Italiens habitant la Flandre, la Wallonie et le Nord de la France peuvent s'engager dans la Légion des volontaires italiens.

Les enrôlements seront reçus à l'Ersatzkommando Flandern der Waffen SS, 44, rue de la Loi, à Bruxelles.

CORS Super FEUILLE DE SAULE Supérieur Thés Plantes 6.50 Protège, Calme la douleur, Dépositaire général, Laboratoire GILBERT, 33, rue St-Bernard, Paris, Vous en 1re P. 4.60

Attention aux faux miliciens

Le secrétaire général de la milice française communique :

La population est mise en garde contre ceux qui usurpent la qualité de miliciens ou de franc-gardes et ne sont souvent que des adversaires camouflés qui veulent discréditer notre mouvement.

En zone Nord surtout, les faux miliciens abondent.

Un modèle de la carte de franc-garde de la milice française va être envoyé aux autorités françaises et allemandes afin d'empêcher tout abus et toute confusion.

Nous ferons poursuivre tous ceux qui se parent indûment de la qualité de milicien ou de milice française, sans préjudice de sanctions miliciennes.

Les rations de savon du mois d'avril

Les services du Ravitaillement viennent de faire connaître les rations de savon d'avril. Les consommateurs sont informés en outre qu'ils peuvent économiser leur ration de savon avec tickets en utilisant pour les mains et le corps le nouveau "Monsavon - sans - Mousse" vendu partout à volonté. Crée uniquement pour aider le public en attendant des jours meilleurs, "Monsavon-sans Mousse" lave sans mousser et sans irriter. Produit de remplacement loyal, il mérite votre essai loyal.

CARNET

NAISSANCES

— M. et Mme Marcel Toulemonde-Vernier sont heureux de vous annoncer la naissance d'une fille, qui a reçu au baptême le nom de Pascale. — Le 4 avril. — 18, r. du Q.-Gallieni, Lattres.

— M. et Mme Roger Wattine-Vanneuveryne sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Didier.

Rue Oscens, 21, Toulouse 11753d

— M. et Mme Delahousse-Legrand ont la joie de vous annoncer la naissance de leur deuxième enfant, Elisabeth, le 15 avril 1944. - 311, r. du Congo, Meuvaux.

FIANÇAILLES

— Mme Louis Willem-Wauquier est heureuse d'annoncer les fiançailles de son fils Armand avec Mlle Fernande Leroy, fille de M. et Mme Edouard Leroy-Duthel.

31, rue Dammartin, Roubaix.

68, rue de la Louvière, Lille. 32938d

MARIAGES

— M. et Mme Auguste Ghestem-Geoman, M. Achille Deffontaines-Lefebvre sont heureux de vous faire part du mariage de leur enfant, Mlle Renée Ghestem et Mlle Marie-Louise Deffontaines. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le mardi 25 avril, à 11 h., en l'église Saint-Jean-Baptiste de la Salle.

Doulémont, « Le Fréau ».

Baisieux, 84, rue de la Gare. 3346d

— M. et Mme Emile Segard, Mme Georges de Surmont, Mme Jean Segard sont honnêtes de faire part du mariage de leur petite-fille et fille Christiane, avec M. Georges-E. Wattinne.

M. et Mme G. Wattinne-Deurement et M. et Mme G. Wattinne-Delannoy ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur petit-fils et fils Georges, avec Mlle Christiane Segard.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 29 avril, à 11 h. en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, à Paris.

Paris, 86, aven. R.-Poincaré (16me). Paris, 34, aven. Montaigne (8me). d

UN MIRACLE DU SOJA

A la future mère, pour construire un enfant solide, à la nourrice pour lui donner un lait riche et abondant, il faut une alimentation d'une exception nelle qualité.

C'est précisément le grand miracle du Soja que de leur procurer, par sa seule farine, la totalité des principes qui leurs sont nécessaires : Matières grasses (2 fois plus que dans le lait), Azote, Hydrates de carbone, Vitamines, sans compter Phosphore et Calcium indispensables à la formation osseuse et à la croissance de l'enfant.

C'est pourquoi DULSOJA, le premier et le plus riche aliment français à base de farine de Soja, prend aujourd'hui une place si importante dans le régime alimentaire maternel.

DULSOJA L'ALIMENT de L'AVENIR LABORATOIRES DULFRANCE

FACULTÉ DE DROIT. — Une session d'examens de diplômes d'études supérieures (doctorat), de licence et de capacité en droit s'ouvrira à la faculté de droit de l'Université de Lille, le 5 juin.

Les demandes d'inscriptions doivent être rédigées sur papier timbré adressées au doyen et envoyées au secrétaire, 9, rue Auguste-Angellier à Lille, du 20 avril au 6 mai.

BOURSE DE LYON

du 18 avril 1944

Société Générale, 3075 — C.B.D.P., 2080. — Charb. Tonkin, 6100. — Pennaroya, 1845 — Raffineries Say, 1635 — Port Rosario, 20080. — Brasseries Guillaume, 2050. — Rio Tinto, 9265. — Royal Dutch, 10750. — Sand Minas, cals.

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

L'attribution des cartes de lait concentré

Pour pallier les difficultés rencontrées pour assurer l'alimentation des jeunes enfants malades et auxquels le lait concentré est indispensable, les nouvelles dispositions ci-après viennent d'être mises au point en accord avec le conseil du collège départemental de l'ordre des médecins. Ces dispositions entrent en vigueur dans le département du Nord dès le 1er mai 1944.

L'âge limite supérieur pour l'attribution du lait concentré est fixé à 9 mois. Les taux de ration maxima sont les suivants, par mois : lait concentré sucré : de 0 à 6 mois : 18 boîtes, de 6 à 9 mois : 20 boîtes ; lait concentré non sucré : de 0 à 6 mois : 20 boîtes, de 6 à 9 mois : 24 boîtes.

L'allaitement mixte au lait concentré ou partiellement partie lait frais partie lait concentré peuvent aussi être décidés.

A dater de fin avril, tout certificat médical ayant donné lieu à délivrance de lait concentré sera considéré comme périmé. Les cartes de lait concentré des mois de mai et au vanis ne seront délivrées que contre un certificat médical ayant moins de 15 jours de date et qui devra être renouvelé mensuellement.

Les certificats médicaux seront visés par des médecins pédiatres désignés par le conseil du collège départemental de l'Ordre des médecins dont les noms seront communiqués au public dans les mairies. Les médecins pédiatres ont la faculté d'examiner les enfants.

L'attention des mamans est attirée sur l'intérêt qui s'attache à ce qu'elles présentent leurs demandes accompagnées d'un nouveau certificat médical dès la 2me quinzaine d'avril de façon à permettre aux médecins pédiatres de procéder aux examens en cas de retards qui pourraient être préjudiciables à la santé des enfants.

A LOMME, UN BAMBIN DE 4 ANS

le petit Gérard Cornille a été écrasé par un tombereau, dans la cour de la ferme de ses parents 24, rue de la Drève. La mort a été instantanée.

LILLE

« NOS PETITS AU GRAND AIR » — Sous la présidence de MM. Carles, préfet régional, Darrorzo, préfet délégué et Dehore, maire de Lille et pour les adieux de la troupe d'opérette de ce du corps de ballet, une représentation de la célèbre opérette « Valses de Vienne » sera donnée le lundi 24 avril, à 20 h. au théâtre de « Nos petits au Grand air », colonie de vacances pour les enfants des écoles maternelles du Nord dont Mme Vieillefond inspectrice honoraire, est la présidente.

Location au théâtre Sébastopol, au prix ordinaire des places.

DES MALFAITEURS ont sont introduits, au cours de la nuit de mardi à mercredi, dans le magasin de Mme Clement, 5 place de Béthune et y ont dérobé 50 vêtements confectionnés. Préjudice 100.000 fr.

UN PROPRIÉTAIRE EXIGEANT. — A la suite d'une information parue sous ce titre le 26 novembre M. Duhodier, 19, rue Colbert, nous prie de dire « qu'il a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu les faits qui lui étaient reprochés n'ayant rien de délictueux ».

LILLE

«Au Bellevue» et chez «Freddy»

DEMAIN, DÉBUT DE

ROLAND TOUTAIN

Il est prudent de retenir sa table Téléphone 745 86 32684d

Dans ses "Cuisines d'entr'aide", ses "Goûters des mères" et ses "Cantines scolaires", le Secours National nourrit chaque jour 1 FRANÇAIS SUR 40.

Voilà ce que le Secours National fait pour les Français !

Et vous que faites-vous pour le Secours National ?

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

— Pour création de commerce sans autorisation. Mme Delnesse, 203, rue de la Mackellerie à Croix est condamnée à 2.000 fr. d'amende.

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Françoise Gailles, rue d'Anzin, 35 — Michel Piat, boulevard de Beaurepaire, 170.

Publications de mariages. — Raymond Bondroit, ap., rue de Mouvaux, 55, cour Frère, 49 et Hélène Plouvier, ap., rue de la Perche, cour Cornil, 17 — Jean-Pierre Delport, livreur, rue Jules-Guesde 169 et Simone Vandaele, monteuse, rue de Tourcoing, 56 — Roland Debril, décorateur, Grand'Place, 21 et Lauretta Florin, ap., rue Saint-Jean, 1.

Décès. — Marcel Becquaert, 54 ans, route de Cappelle, 6. Petite-Synthe — Michel Picavet, 4 jours, rue Charlemagne, 7 — Lucie Lalire, 30 ans, rue de l'Epeule, 175 — Ernest Pasquier, 71 ans, rue de Barbieux 38 — Egide Dell'Eglise, 60 ans, rue Jouffroy, 202 — Georges Parfaycue, 59 ans, parvis Saint-Jean-Baptiste, 5.

WASQUEHAL. — Naissance. — James Vanhove, né au pont du Tries, péniche « Dulong ».

WATTRELOS. — Naissances. — Annie Vercoutère, rue de la Gare, 10 — Marc Seynaeve, sentier des Haut-Jardins 47.

Publication de mariage. — Fernand Hecht, employé de commerce, rue de Roubaix, 73 et Alice Marcillin, mécanographe, rue des Pollus, 2.

Décès. — Marcel Noel, 20 ans, employé de commerce, rue Jules-Guesde, 48 — Charles Doyen, 76 ans, s.p., rue des Arts 44 — Emilie Mesdagh, épouse Ramon, 60 ans, s.p., rue des Pollus, 2.

LANNOY. — Naissance. — Jean Gulbert, 16, rue César-Parent.

HEM. — Naissance. — Jean-Claude Magrit, 10, rue du Bas-Voisinage — Mauricette Rommelaere 53, rue des Ecoles.

Décès. — Jules Vikaert, rue de Lille, cité Dancaert, 6.

FOREST. — Publication de mariage. — Pierre Brunin, ajusteur, rue Pasteur à Annappes et Marie-Madeleine Vankoenberghe, s.p., 17, rue Principale.

TOURCOING. — Naissances. — Michel Scohy, rue du Petit-Village, 11 — Joël Destombes, rue de Paris, 10 — Jean-Paul Jouin, rue de l'Epine, 58 — Gérard Vandeulen, dom. à Roncq, né ch. Denis-Papin, 350 — Joëlle Billiard, rue du Cymbale, 118 — Yvette Vermandere rue de Bourgogne, pav. 2, appart. 64 — Françoise Voegele, rue Desurmont, 75 née rue Nationale, 136. — Jean-Claude Beauseaman, dom. Roubaix, né rue de Mouvaux, 124.

Publications de mariages. — Louis Premaux, employé, rue d'Anvers, 60 et Marie-Louise Delberghe sténo-dactylo, à Wattrelos — Georges Jacque, radio-électricien à Grancey-le-Château et Agnès Dhoosche, s.p., rue des Archers, 18.

Mariage. — René Tiberghien, directeur d'usine et Chantal Sion, étudiante, de Mouvaux.

Décès. — Eugène Kimmel, 84 ans, rue du Blanc-Seau, 173. — Edouard Dutrieux, 87 ans, rue Philippe-de-Girard, 36. — Léonia Declercq, 77 ans, veuve Bilcke, rue d'Armentières, 25 — Charles Legros, 74 ans, rue de la Cloche, 98. — Jean Roelens, 54 ans, rue Augereau, 13 — Elise Jesson, 70 ans, veuve Jules Duquesnoy, 26.

HALLUIN. — Naissance. — Stéphane Verhaege, 191, rue Michelet.

VENDREDI 21 AVRIL :

Police-secours. — Service médical de nuit. Téléphone 4.50.

A propos du danger aérien

La question de la protection contre le danger aérien préoccupe de plus en plus nos lecteurs.

L'un d'eux nous écrit notamment : « Pourrions-nous m'indiquer l'endroit où doivent se mettre à l'abri, en cas de bombardement, les personnes qui ne possèdent pas de cave ? ».

Nous ne pouvons que rappeler ici, succinctement, ce que nous avons dit sur cette question. Il y a un an, dans une série d'articles concernant la défense passive.

En cas de bombardement, le temps dont on dispose pour s'abriter est des plus courts.

Trois solutions sont possibles, suivant l'endroit où l'on demeure. Premièrement, utiliser les abris consolidés existant dans presque tous les îlots. Le chef d'îlot est tout qualifié pour renseigner les intéressés. Deuxièmement, se réfugier dans les tranchées-abris réparties dans les divers quartiers de la ville ou dans la cave d'un voisin. Troisièmement, construction de la tranchée-abri familiale. Nous en avons récemment parlé ; son efficacité est presqu'aussi grande que celle des autres moyens suggérés ici.

Aux personnes qui n'ont aucune de ces trois possibilités, il reste la ressource de rechercher aux abords de leur habitation un champ ou terrain vague, les fossés d'un chemin, etc., où ils pourront s'allonger.

De toute façon il est absolument nécessaire que chacun garde son sang-froid si l'on veut éviter une autre catastrophe : la panique.

Souhaitons que tous ces conseils soient superflus ce qui serait encore la meilleure solution. M. J.-S.

GEORGES, 8 rue de Lille — La Maison de l'Imperméable —

Les tickets d'alimentation

Distribution sur présentation de la carte individuelle d'alimentation :

SECTEUR 4. — A l'école de garçons, rue de la Potente.

Vendredi 21. — De 8 h. 30 à 9 h. 30, rues d'Alger, A.-Testelin (et cours), Blanche, Bitche ; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues Beau-Laurier (et cours), Buffon ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Bonne-Nouvelle, Colbert ; de 14 h. 15 à 15 h. : carrière Hage, chaussée Berthelot, chaussée Pierre-Curie ; de 15 à 17 h. : rue Chêne-Houpline (et cours) ; de 17 h. à 17 h. 30 : rue de la Croix-Blanche (et cours).

Samedi 22. — De 8 h. 30 à 10 h. : rue de la Rochelle ; de 10 h. à 11 h. 30 : rues Trois-Pierres et briqueterie Bourgois, Vassy, Verdun.

Lundi 24. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rue de la Croix-Rouge ; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : place de la Croix-Rouge, rues Denain, Fleurus (et cours) ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues La Fère, Général-Drouot, Japon, Jules-Ferry, Laboureur (et cours) ; de 14 h. 15 à 15 h. : rues Lamartine, Luxembourg ; de 15 à 16 h. : rues Marc-Nouvel ; de 16 à 17 h. : rues Mons, Oran, Philippe-le-Bon, Potente (et cours) ; de 17 h. à 17 h. 30 : rues Rambervillers, Rennes, Rouen, Toul.

SECTEUR 5. — A l'école de garçons, rue de la Potente.

Vendredi 21. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues A.-Testelin, cour Verrocken, Albert, Thomas Ampère, Angers ; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues Beauvais, Berckem, Camille-Desmoulins ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Pières-Montgolfier, Frontière, Général-Drouot, Gustave-Delhert, Faidherbe, Jules-Simon, Jemmappes ; de 14 h. 15 à 15 h. : rues Laon, Lynn, Lamartine, Marlière ; de 15 à 16 h. : rues Metz, impasse Opsomer, Lipara, Mirabeau ; de 16 à 17 h. : rues Mouscron, Planche, Pyramides, Roubaix, Soissons ; de 17 h. à 17 h. 30 : rues Trois-Pierres, cour Vanasche, Ypres.

Samedi 22. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Bourgogne, appts pavillons 1 et 2 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : pavillons 3, 4, 5, 6 et 7 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : pavillons 8 et 10, rue Bréel et Bréel prolongé.

SECTEUR 7 : A la mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer.

Vendredi 21. — De 8 h. 30 à 10 h. : rues Amiens, Arago, Arcole, Auber (et cours) ; de 10 h. à 11 h. 30 : rues Archimède, Atchéen, Baille ; de 14 h. 15 à 15 h. : appartiments Baille, rues Basse, Beaumarchais ; de 15 à 16 h. : rues Carvin, Cassel, Chaptal, Clocher, Cronstadt, Cymbale ; de 16 h. à 17 h. 30 : rues Général-Dampierre, Descartes, Dolin, Duquesne.

Samedi 22. — De 8 h. 30 à 10 h. : rues St-Louis, St-Blaise (appartements et cours), St-Pétersbourg, Souvenir ; de 10 h. à 11 h. 30 : rues Tonkin, Turgot, Vélodrome (et cours), Vichy.

Lundi 24. — De 8 h. 30 à 10 h. : rues Duplex, Dupuytren (et cours), Pénelon, chaussée Fernand-Forest ; de 10 h. à 11 h. 30 : rues Francis-de-Pressensé, Gand (et cours) ; de 14 h. 15 à 15 h. : rues Houchard, Ingres ; de 15 à 16 h. : rues Laly, Jean-Bart, Jemmer, Jules-Guesde ; de 16 h. à 17 h. 30 : rues Kellerman, La Fontaine, La Pérouse.

Mardi 25. — De 8 h. 30 à 10 h. : rues La Tour-d'Auvergne, Mâcon, Madagascar, Madrid, Maréchers ; de 10 h. à 11 h. 30 : rues Malbec (et cours), Marx, Montagne, Moscou ; de 14 h. 15 à 15 h. : rues Odessa, Pont-Rompu, contour Notre-Dame-de-Lourdes, Phalempins ; de 15 à 16 h. : place des Phalempins, Prairie (et cours), Racine (et cours) ; de 16 h. à 17 h. 30 : rues Recoite, Riga, Rivoli, Roers, Rosa.

SECTEUR 12. — A l'école de filles, rue des Villas.

Vendredi 21. — De 8 h. 30 à 9 h. : rues Acacias, Antoine-Watteau, Bassin, Beranger ; de 9 à 11 h. : rue du Blanc-Seau ; de 11 h. à 11 h. 30 : rues Bleuets, Canal, Canottiers ; de 14 h. 15 à 15 h. 30 : rues Curie (et cours), Croix ; de 16 h. 30 à 17 h. 30 : rues Constantine, Denfert-Rochereau.

Samedi 22. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Palmiers, Passerelle, Presbytère, Rieu, St-Quentin, av. Santos-Dumont ; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues Solférino, Soudan, Villas (et cours) ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Viaduc, Vauban, Wasquehal (et cours), Wattignies (et cours).

Lundi 24. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Deréghaucourt, Désiré-Six, Didelot, Ed. Descat ; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues octeur-Dupont, Emile-Zola, Beulling, Faucon, Frédéric-Sauvage, Prés-Brunel, Fresnoy, Edison ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : quai du Fresnoy, rues Général-Sarrail, Goudod, Jeanne, Peintre-Graal ; de 14 h. 15 à 15 h. 30 : rues Henri-Loridant, Iéna, Kléber, Lhomond, Lilas ; de 15 h. 30 à 16 h. : rues Mackellerie, quai des Mariniers, Molières, Molière ; de 16 h. à 17 h. 30 : rue de Mouvaux (et cours).

Avez-vous du cuivre pour acquitter votre impôt-métal ?

Le percepteur des contributions qui se contentait jusqu'ici de recevoir des impôts en monnaie-papier, à la condition bien entendu qu'elle portât le filigrane de la Banque de France, va maintenant exiger du métal. Non pas de l'or ni de l'argent, mais du cuivre...

Il y a quelques années, contre de vieux chaudrons, on a pu obtenir du vin ; maintenant, avec du cuivre, on paiera une imposition nouvelle.

Cet impôt-métal est établi d'après le loyer matriciel qui a servi de base à la contribution mobilière. A partir du 1er mai, et dans un délai de trois mois, on est invité à livrer une certaine quantité de cuivre. Cette quantité peut varier sensiblement selon la commune, étant donné qu'elle est basée sur les cotes mobilières qui ont déterminé l'importance des contingents réclamés aux communes. Ajoutons que si l'on apporte plus de cuivre qu'il n'est demandé, la quantité excédentaire sera payée sur la base de 30 frs le kilo.

Des pénalités sont prévues à l'égard de ceux qui ne remettraient pas le poids indiqué. Ainsi, pour une insuffisance de 1 à 49 % du poids assigné, on paiera une équivalence de 30 fr. par hectogramme manquant. Pour une insuffisance allant de 40 à 60 %, la sanction sera portée à 60 frs par hectogramme manquant et, au delà de 60 %, l'hectogramme de cuivre coûtera 90 frs.

A défaut de cuivre, on acceptera un certain nombre d'autres métaux : bronze, laiton, maillechort, tombac, etc., selon un tarif variable avec la valeur respective de ces divers métaux.

Mais on ne pourra donner n'importe quoi au percepteur, même si ce n'importe quoi est en cuivre. Casseroles, chaudrons, chauffe-bains, chenets, vases, suspensions, pincettes, voire même vieux robinets, ou encore plaques de propreté ou poignées de portes seront admis. Mais on devra, industriel, les seraient refusés tout écarter les objets ayant un caractère net.

Pour vos lunettes... Rien de mieux que l'OPTICIEN CAT 14 ter, Rue de Tilleul - Tourcoing. 30480

Aux Loisirs littéraires et artistiques

La prochaine réunion aura lieu dimanche à 15 h., sous la présidence de Mme E. Marcaux-Morraye. Conférence de M. J.-E. Van den Drieesche sur : « La poésie septentrionale d'expression néerlandaise et celle d'expression française, vues dans leurs rapports entre elles et avec l'art flamand ». Cette conférence, qui constitue un essai d'art et de littérature comparée, sera donnée avec le concours de Mlle Christiane Dubus, 1er prix de diction du Conservatoire de Lille.

TRICOTS MAIN - Anita PATERSON, 46, rue Pauvrée, Roubaix. Tél. 306 22

DE PAR LA VILLE...

En l'absence de Mme veuve Grusart, 126, rue de Saint-Omer, les inconnus ont pénétré chez elle par effraction. L'importance du vol ne sera connue qu'au retour de Mme Grusart.

— Mlle Yvonne Parvacque, 14, rue de la Planche, avait posé un filet dans son jardin pour attraper des oiseaux et les manger. Procès-verbal.

— Au parquet. — Un jeune homme de 16 ans a extorqué 150 fr. et une paire de boucles d'oreilles à Mlle Raymonde Dubois, 27, rue de Roubaix, qui l'avait pris pour un mendiant. Le jeune homme a été déféré au parquet. Les boucles d'oreilles, qui ont été retrouvées, ont été rendues à leur propriétaire.

— Un sexagénaire, de l'hospice de la rue d'Havre, M. Edmond Doutreligne, 52 ans, est tombé malade Grand Place. Il a été reconduit à l'hospice.

A LA MÉMOIRE DU R.P. DARSONVILLE. — Exécisons que la messe demandée par le Comité de coordination des mouvements familiaux, sera célébrée samedi à 8 h. en l'église Saint-Christophe.

FOILUS D'ORIENT. — Dimanche, au siège, Grand'Place de 10 à 12 h., paiement des cotisations, inscription des familles nécessiteuses, dons aux familles des prisonniers.

POUR LES PRISONNIERS DU BLANC-SEAU. — Le trésorier du Centre d'entraide a reçu de la directrice de l'école maternelle de la rue Claude-Bernard, 200 frs, provenant d'une collecte faite parmi ses élèves.

TOURNOI Ch.-DERROUSSEAUX. — Rencontres du dimanche 23 : Boulogne Karmand c. Melbourne contre St-François ; Boulogne Joyeux Drilles Combattants Phalempins contre Magenta ; Boulogne Magenta : Exposition contre Ville de Tout ; Boulogne Saint-Martin : Ko-Ki-Li-Fé contre rue de Roncq Parc ; rue du Boulet : Jeanne d'Arc A. contre Ki-Ko-Ki-Fé